



## **SOMMAIRE**



**ANNEXES AUX COMPTES** 

**COMMUNES GENEVOISES** 

**COMMUNES ROMANDES** 

#### 04

#### **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

Retrospective générale de l'année 2023, état des lieux et projections

## 06 MOT DE LA DIRECTION

Vision, direction et intentions d'actions de l'Association

#### 80

#### NOS ACTIVITÉS : LES SÉJOURS

Retrospective de l'année écoulée et chiffres

#### 10 NOS ACTIVITÉS : LA FORMATION

Reconnaissance et projets d'avenir

#### 12

### DROIT AUX LOISIRS ET AIDES AUX FAMILLES

Le CPV met toute sa force et sa volonté pour répondre à sa mission

#### 14

#### L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Une équipe de professionnel·les pluridisciplinaire et engagée

#### 16

#### RAPPORT DU TRÉSORIER

Introduction à la présentation des comptes

#### 1/

COMPTES

Partenaires activités et fonctionnement, Fondations, organismes

#### 30

28

26

27

**SUBVENTIONS** 

**SUBVENTIONS** 

#### SEJOURS 2023 EN IMAGES

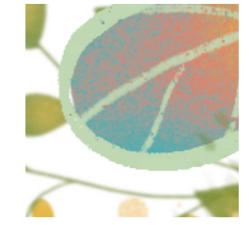
REMERCIEMENTS PARTENAIRES

Plein de beaux souvenirs!

#### 32

## INFOS, CONTACT & COORDONNÉES

À bientôt au CPV!





# MESSAGE DU PRÉSIDENT

Cette année, 2'200 enfants et jeunes de la région ont pu bénéficier d'activités de loisirs durant leurs vacances grâce au CPV, c'est un record depuis plus de 20 ans. Cela démontre un clair retour du besoin d'activités de vacances dans la population et la nécessité de notre mission.

Ceci a été rendu possible grâce à l'engagement de plus de 600 jeunes adultes pour encadrer les activités. En plus du très grand service rendu à la population, ces jeunes adultes ont pu vivre avec nos activités une expérience de responsabilité importante et développer de nombreuses compétences qui leur seront à n'en pas douter utiles pour la suite.



Dr Adrien Michel
Président
adrien.michel@camps.ch

Le CPV est d'ailleurs engagé pour une meilleure reconnaissance de ces acquis. L'an passé, le CPV a formé au sein de ses ateliers une centaine de personnes et la qualité de notre formation a été reconnue par le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances qui a validé l'entièreté de notre parcours de formation.

Ces grandes réussites, qui peuvent rendre notre Association fière, découlent du travail engagé de notre équipe professionnelle, de notre équipe de formation, de mes collègues de Comité, ainsi que des nombreuses entités soutenant le CPV financièrement ou au travers de collaborations. Je tiens à remercier chaleureusement tous ces actrices et acteurs de la réussite de nos activités.

Malgré ces bons résultats sur le terrain, le CPV continue de faire face à de nombreux défis. Le résultat financier de l'exercice 2023, qui se conclut sur un déficit malgré un record d'inscriptions, témoigne de l'augmentation continuelle des dépenses auxquelles le CPV doit faire face. Celles-ci sont dues tant à l'augmentation des tâches administratives liées à notre activité, au renchérissement des coûts en général, qu'aux attentes en augmentation concernant la qualité de nos prestations. Afin de pouvoir garantir des prix abordables pour les familles, qui ont d'ailleurs de plus en plus recours aux aides financières que nous proposons, le CPV a besoin d'une augmentation de ses sources de financement externes.

Les défis du CPV se situent également sur d'autres plans. Premièrement à l'interne, avec une croissance de l'équipe professionnelle afin de faire face à la demande en augmentation, ceci a d'ailleurs conduit récemment à notre déménagement dans de plus grands locaux ou encore avec le besoin de compétences professionnelles de plus en plus pointues. Mais également à l'externe avec l'augmentation du nombre de personnes nécessaire pour encadrer nos activités, l'incertitude concernant la pérennité de certaines de nos sources de financement et le risque inhérent à notre secteur d'activité, pour ne citer que quelques exemples. De plus, le CPV doit déjà anticiper de futurs défis tels que le changement climatique qui fait peser de nouveaux risques sur nos activités et en parallèle impose le besoin de réduire l'impact de ces même activités sur le climat.

En résumé, le CPV est actuellement dans une période de croissance et son utilité pour la population ne peut être mise en doute, et dans le même temps la pérennisation de ses activités reste un défi de tous les jours. Je suis cependant optimiste : grâce à l'engagement de tous les acteurs et actrices tant internes qu'externes, le CPV, qui fêtera bientôt ses 60 ans, sera encore présent de longues années pour offrir des prestations en constante amélioration.



Colo St Cergue 2 - été 2023



# MOT DE LA DIRECTION



Sophie Philipona Codirectrice sophie.philipona@camps.ch



Sarah Sandoz Codirectrice sarah.sandoz@camps.ch

Après des années de créativité et d'agilité pour accompagner l'Association vers une professionnalisation de ses systèmes internes, de surprises mais aussi de challenges et de défis, 2023 a été principalement dédiée à la formalisation de nos pratiques en interne et au renforcement de nos liens de partenariats à l'externe.

Malgré nos excellents résultats en terme de remplissage des séjours, satisfaction des familles et enfants quant aux prestations proposées et certification de nos nombreux ateliers de formations - qui ont rencontré un vif succès auprès des jeunes adultes -, le résultat de l'année affiche un important déficit principalement lié à l'augmentation imprévue de nos charges de personnel (nous vous invitons à consulter le rapport du trésorier en page 16 pour plus de détails). Afin de maintenir le niveau de qualité et de sécurité que nous souhaitons offrir aux enfants et aux jeunes qui fréquentent notre Association, il apparaît ainsi aujourd'hui plus important que jamais de continuer à faire entendre les particularités qui entourent nos activités et la nécessité d'offrir aux enfants et aux jeunes un espace protégé d'explorations et de découvertes.

Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements au Comité, aux formateurices ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe professionnelle pour leur agilité et leur capacité à comprendre et mettre en oeuvre des enjeux institutionnels parfois complexes. L'année 2023 a notamment été le théâtre de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD) au 1er septembre 2023. Nous félicitions l'équipe en charge du projet qui a su rebondir avec rapidité et efficacité face à l'important travail de mise aux normes que celle-ci a requis.

Nous restons engagées et déterminées à œuvrer en faveur du développement de nos processus, pratiques et outils en parallèle de notre gouvernance interne pour conjointement augmenter la qualité des accueils des mineur es qui nous sont confié es et répondre avec performance à notre mission en faveur de la jeunesse.

Pour cela nous remercions et félicitons les centaines de jeunes adultes en acquisition d'outils qui s'engagent au sein du CPV chaque année, offrent leur temps pour les enfants et leurs parents, expérimentent avec le soutien de notre équipe professionnelle la mise en œuvre de leurs compétences et s'investissent avec passion dans les activités qu'iels organisent. Sans vous, les camps de vacances et centres aérés ne sauraient exister. Bravo et merci ! Nous espérons que notre projet de développement de l'accompagnement global des moniteurices qui aboutira en 2025 pourra vous permettre de faire valoir les nombreuses compétences et les savoirs que vous acquérez durant nos activités.

Aussi, il nous apparaît essentiel de nous entourer de professionnel·les expert·es pour répondre avec toujours plus de performance à nos enjeux. Nous remercions ici toutes les personnes qui collaborent avec nos services et nous-mêmes, nos partenaires du réseau des organismes de vacances, ainsi que les partenaires privés et publics qui s'engagent à nos côtés pour la défense du Droit aux loisirs pour tous les enfants.

À souligner enfin que notre Association fait actuellement l'objet d'une procédure d'audit ordinaire du Service d'audit interne de l'État de Genève dans le cadre du contrat de prestation qui nous lie au Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Nous ne doutons pas que les résultats de cet audit nous permettront de renforcer plus encore la performance et la qualité de nos systèmes de gestion.

À chaque parent et enfant qui participe à nos activités, merci pour votre confiance : nous sommes honoré-es d'œuvrer chaque jour pour vous !



Vie à la ferme - été 2023

# NOS ACTIVITÉS: LES SÉJOURS

#### Les séjours

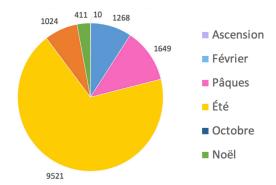
En 2021, l'État de Genève réorganisait les vacances scolaires genevoise selon un nouveau calendrier prévoyant 7 semaines pour l'été contre 8 jusqu'alors et 2 semaines entières pour Pâgues. 2023 signe donc la deuxième année selon ce système, pour un total de 13 semaines de vacances scolaires durant l'année.

En 2023, le CPV a programmé 122 séjours, soit 6 de plus que l'année précédente, dont 114 qui ont pu avoir lieu (17 de plus qu'en 2022).

Par ailleurs, depuis 2023, les écoles genevoise font le Pont de l'Ascension et sont ainsi fermées le vendredi de l'Ascension, ce qui n'est pas le cas de tous les employeurs à Genève. Afin de soulager les parents qui ne pourraient pas prendre ce congé, le CPV propose un accueil le vendredi de l'Ascension, sous forme de journée de centre aéré.

Ce sont ainsi 13'883 journées enfants qui ont été comptabilisées durant l'année, soit 1'452 de plus qu'en 2022.

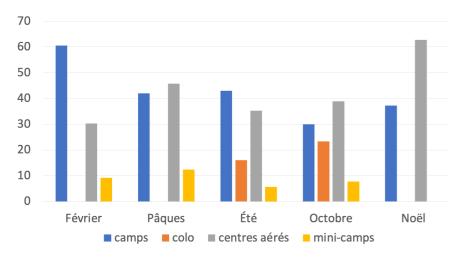
#### Répartition des journées enfants réalisées par périodes :





16'068	journées enfants programmées	
13'883	journées enfants réalisées	

#### Pourcentage d'enfants inscrits par type de séjours :



#### Les participant·es

Les séjours de l'année 2023 ont rencontré un vif succès avec un taux de remplissage de 89.1%, soit 1.4% de plus que l'an passé.

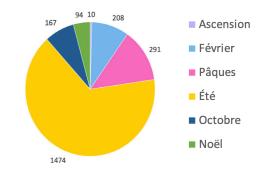
Ce sont exactement 2'244 enfants et jeunes qui ont participé à une activité durant l'année 2023. soit 301 de plus qu'en 2022.

Plus précisément, 43% des enfants et jeunes sont partis en camp de vacances, 12% en colonie, 38% ont participé à une semaine de centres aérés et 7% ont vécu leur première expérience de camp via la formule hybride du mini-camp (2 jours d'accueil à la journée puis 3 jours avec deux nuitées).



Remplissage de 89.1 %

#### Répartition du nombre d'inscrit·es par période



#### Les équipes d'encadrement

Pour encadrer les séjours selon les normes du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances\*, nous avons fait appel à 629 encadrant·es sur toute l'année, soit 164 de plus qu'en 2022.

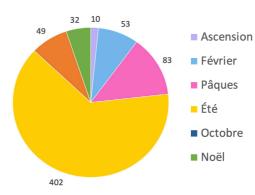
Ce sont donc 123 places de responsables, 495 places de moniteurs trices, 11 places d'aide-moniteurs trices, dont 64 places de super-dispos qui ont été assurées.

123 places de responsables 495 places de monos

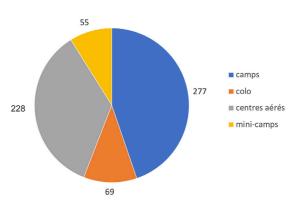
11 places d'aide-monos

dont 64 places de super-dispos\*\*

#### Nombre d'encadrant·es par période :



#### Nombre d'encadrant·es par type de séjour :



Nous adressons nos chaleureux remerciements aux responsables des séjours et aux moniteurs trices qui se sont investi·es cette année encore! Merci à elles et eux pour leur flexibilité, leur créativité et toute l'énergie qu'ils elles ont mise afin d'offrir des vacances de qualité et inoubliables aux enfants.

<sup>\*</sup>chartedequalite.ch

<sup>\*\*</sup>Un e super-dispo est un e moniteur trice ou responable de séjour ayant effectué un remplacement de dernière minute sur un séjour.



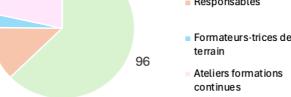
# NOS ACTIVITÉS: LA FORMATION

#### Fort attrait pour les ateliers de formation du CPV

Le catalogue des ateliers de formation 2023 aura suscité un vif intérêt des équipes encadrantes, tant pour le parcours de base qui a été revu et optimisé que pour les formations continues proposées durant l'année. Ce sont ainsi 19 responsables, 96 moniteurices et 5 formateurices de terrain qui ont été formé·es, ainsi que 33 moniteurices/responsables qui ont complété leurs compétences avec un atelier de formation continue, pour un total de 153 jeunes adultes formé·es.



Nombre de personnes encadrantes formées :



Nous remercions l'équipe de formateurices coordonnée par notre responsable de la formation pour leur riche contribution dans le cadre des projets autour de la formation au CPV et pour ses précieuses expertises qui enrichissent les échanges et les réflexions. lels ont consacré près de 500 heures au CPV, entre les formations et les séances de travail, et ont, conjointement avec l'équipe professionnelle, fourni un excellent travail cette année encore.

#### Reconnaissance du parcours de formation du CPV

Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement de formation des équipes encadrantes en acquisition d'outils et plus largement de son engagement pour la qualité des accueils et la sécurité des mineurs confié·es, le CPV a déposé en juin 2023 une demande d'accréditation en qualité d'organisme de formation partenaire auprès du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances.

Cette démarche s'inscrivant dans le cadre du projet global d'optimisation des systèmes de gestion (2020-2025)\*, aura notamment permi un développement de la formation de base du monitorat et la mise en place de nouvelles prestations de formations continues pour les moniteurs trices et les responsables de séjour.

Après 52 années d'engagement pour la formation au monitorat de l'ensemble des jeunes qui fonctionnent au sein de nos activités chaque année, notre parcours de formation a été reconnu équivalent au parcours de formation de base délivré par le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances. Cette reconnaissance est l'aboutissement d'un long combat mené pour mettre en lumière l'important rôle que le CPV joue en faveur de la jeunesse en parallèle de celui relatif à l'accueil de mineurs en collectivité au sein de nos séjours.

Le CPV est plus que ravi de pouvoir dès 2024 envisager ainsi une augmentation du nombre de moniteurices reconnu-es chartocompatibles via le parcours moniteurice de base du CPV. Ce statut «chartocompatible» qui est également reconnu par les autres organismes, atteste le niveau de compétence de base en encadrement de mineur-es en collectivité.

Fort de la labellisation eduQua:2021 obtenue en 2022 pour l'ensemble de ses ateliers de formation destinés aux moniteurs·trices, responsables de séjours et formateurs·trices de terrain, le CPV est aujourd'hui plus qu'armé et en possession d'excellent outils pour continuer d'honorer son engagement pour la qualité de l'encadrement de ses accueils.

#### Développement de la formation au monitorat & nouvelles prestations

Dans le cadre de ses nouvelles certifications, le CPV a notamment développé le contenu de sa **formation de base obligatoire pour les moniteurices**.

Les compétences fondamentales construites lors de ce parcours sont :

- Contribuer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique garantissant la sécurité émotionnelle, physique et psychologique des mineur·es confié.es dans le cadre des accueils collectifs de séjours de vacances.
- Initier une posture réflexive sur soi, sa pratique professionnelle et son positionnement au sein d'une équipe encadrante.

Au terme du parcours, les moniteurices auront développé des compétences propres aux modules obligatoires et aux modules complémentaires choisis selon les compétences qu'iels souhaitent développer.

#### **Ateliers obligatoires**

- · Sécurité et responsabilité juridique
- Rôles, fonctions et cahier des charges des moniteurs trices
- · Espace d'auto-évaluation
- · Analyse de pratique en situation

#### Ateliers complémentaires

- · Besoins de l'enfant et l'adolescent e
- Attitudes éducatives
- · Gestion de conflit
- Gestion des confidences
- · Gestion de la vie en collectivité
- Rythme de séjour
- Gestion de crise
- Animer la cuisine
- etc.

Par ailleurs, les moniteurs trices et responsables de séjours ayant déjà effectué leur parcours de base peuvent en tout temps participer à des ateliers de formation continue proposés par le CPV durant toute l'année, été y compris.

En plus du week-end de formation spécifique offrant une multitudes d'ateliers à choix, le CPV a proposé 10 ateliers de formation continue durant l'année, dont *l'atelier Self-Leadership* à destination des responsables, leur donnant les outils pour mener au mieux leur équipe de moniteurices. Cet atelier animé par Sarah Sandoz s'inscrit ainsi dans la démarche de la mise à disposition et du partage des compétences de l'équipe professionnelle aux équipe encadrantes. Il a remporté un franc succès, nous amenant à le proposer à nouveau, et cette fois sur deux sessions, en 2024. D'autres formation animées par des expert·es internes ou externes seront également ajoutées progressivement au catalogue.

L'aventure du CPV et de la formation ne fait que commencer!



<sup>\*</sup> l'objectif de ce projet est d'accompagner le CPV dans sa phase de développement vers une utilisation pérenne et performante de ses ressources.



# DROIT AUX LOISIRS ET AIDES AUX FAMILLES

Notre équipe s'efforce de proposer des séjours à un coût le plus bas possible.

Malgré cela, certaines familles ne parviennent pas à financer seules les vacances de leurs enfants. Le Droit aux loisirs étant un droit fondamental de l'Enfant, nous avons mis en place plusieurs solutions de soutien aux familles grâce à nos généreux·ses donateurs·trices.



Mini-camp Sationy 2 - été 2023

#### Soutien direct aux familles

#### **Fonds Mimosa**

Le CPV propose aux familles à revenus modestes de les aider à financer le séjour de leur enfant pour un montant maximal de CHF 500.- par année, par enfant et sur la base d'un barème fixé selon le RDU de la famille. En 2023, le Fonds Mimosa a financé les séjours de **323 enfants** pour un total de **CHF 52'501.-** avec une moyenne d'attribution de CHF 162.55. Nous avons enregistré en 2023 un plus grand nombre de demandes d'octroi du fonds Mimosa qu'en 2022, correspondant à une augmentation de CHF 4'427.60.-. 2022 faisait déjà l'objet d'une augmentation de CHF 6'000.- depuis 2021. Cela reflète la constante hausse du nombre de familles dans le besoin qui voient leurs moyens financiers diminuer. Le CPV maintient ses réductions pour les familles nombreuses et la possibilité de paiements échelonnés.

323
enfants & jeunes
ont pu bénéficier
du Fonds Mimosa
pour un total de
CHF 52'501-

#### **Fonds Helvetia Mix**

Dans le cadre de son projet d'intervention « Helvetia Mix », le CPV propose un espace de loisirs à des enfants migrant·es défavorisé·es.

Durant les périodes de vacances scolaires, les enfants migrant·es résidant dans des foyers ont peu ou pas accès à des activités de loisirs. Les activités ludiques et de découvertes qui leur sont proposées par des bénévoles d'associations, peuvent répondre en partie au besoin de loisirs, mais ne permettent pas une ouverture sur la population locale.

Dans le cadre du projet Helvetia Mix réalisé en collaboration avec l'Hospice Général, 34 enfants et jeunes en situation de migration ont été accueilli·es par le CPV sur plusieurs camps pour de belles vacances en Suisse durant l'année 2023 (soit plus du triple qu'en 2019) pour un montant total de CHF 16'210.-.

enfants & jeunes ont pu bénéficier du Fonds Helvetia Mix pour un total de CHF 16210-

#### Soutien indirect aux familles

#### **Fonds Projets**

Depuis quelques années, nous constatons que la fréquentation des camps pour adolescent·es est en baisse. Grâce aux nombreux retours de parents, nous savons que celle-ci est due aux coûts élevés que ces voyages particuliers engagent et bien que nous effectuions un travail conséquent de réseau et de recherche pour proposer des séjours à bas prix, cela ne suffit pas toujours pour les familles. Il en va de même pour certaines activités (équitation, sciences) très coûteuses en partenaires qualifiés, même pour les enfants les plus jeunes.

21 ont béné

séjours ont bénéficié du Fonds Projets pour un total de CHF 27'245.60

Pour ces raisons, nous avons décidé en 2015 de constituer le Fonds Projet afin de cibler certains projets de camps, en baisser le prix et ainsi proposer des séjours audacieux qui sauront plaire à notre jeune public. Grâce au soutien de précieux donateurs et donatrices, nous pouvons subventionner certains séjours afin d'en faire bénéficier l'ensemble du groupe de participant-es.

En 2023, **21 séjours** ont bénéficié du **Fonds Projet** (soit plus du double qu'en 2022) pour un total de **CHF 27'245.60 investis** (soit CHF 11'632.60 deplus qu'en 2022).

#### **Fonds Loisirs pour Tous**

Le **Fonds Loisirs pour Tous** intervient sur l'ensemble des journées-enfant réalisées annuellement par l'Association. Depuis 2019, il permet de baisser équitablement et directement le prix du séjour pour chaque famille de CHF 3.- par jour.

Cette année encore, le coût de nos activités n'a pas augmenté et cela grâce à la **Fondation Albatros** qui a réitéré son soutien pour la troisième année consécutive et que nous remercions très chaleureusement.

Au total, CHF 41'634.- ont été investis en 2023.

### Toutes les familles

à savoir 2'244 enfants & jeunes ont pu bénéficier d'une réduction de CHF 3- par jour grâce au Fonds Loisirs pour Tous

#### Soutiens supplémentaires

#### Familles nombreuses

Enfin, le CPV soutient les familles nombreuses au travers de rabais accordés pour les frateries et propose des solutions de paiements échelonnés à toutes les familles qui en font la demande. 132

enfants & jeunes ont bénéficié de <mark>l'Aide aux familles</mark> pour un total de CHF 7546.85

Nous tenons à exprimer ici toute notre gratitude et nos sincères remerciements aux fondations, aux donateurs-trices et aux financeurs-euses qui nous soutiennent et nous permettent ainsi de mener à bien nos projets en faveur de l'intégration de tous les enfants!

#### 15

# L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Une équipe permamente professionnelle pluridisciplinaire, engagée et passionnée.

NOS VALEURS: Bienveillance · Disponibilité · Exiquance

#### **DIRECTION**

#### 2 Codirectrices 1 Stagiaire en management

Champs d'action & expertises :

Coordination des secteurs, management, pilotage de projets, direction des finances et des ressources humaines, représentation, gestion des infrastructures et des relations avec le comité, les partenaires institutionnels et les autorités publiques, coordination des séjours et du Travail social.

#### **ADMINISTRATION**

1 Gestionnaire RH
1 Assistante administrative RH
1 Comptable, 2 Secrétaires
1 Aprentie empl. de commerce

Champs d'action & expertises :

Gestion des ressources humaines de l'équipe permanente et des équipes encadrantes, gestion de la comptabilité, recherche de fonds, lien avec les partenaires, secrétariat général, gestion des inscriptions enfants, gestion des fonds d'aide aux familles, accueil des familles, renseignement et accompagnement.

#### COMMUNICATION

#### 1 Responsable communication

Champs d'action & expertises :

Elaboration, planification et mise en œuvre de la communication, graphisme, organisation des événements institutionnels, gestion des médias, recherche de fonds.

#### **TRAVAIL SOCIAL & FORMATION**

#### 3 Travailleurs sociaux 1 Responsable de formations

Champs d'action & expertises :

Coordination du programme des séjours, recrutement & accompagnement individuel des moniteurs trices et responsables de séjour, constitution des équipes encadrantes, suivi & gestion des formations, gestion de l'équipe de formateurices, gestion du compte Instagram des monos., organisation des événements internes.

#### LOGISTIQUE

#### 1 Logisticien

Champs d'action & expertises :

Gestion du matériel et des locaux, lien avec les partenaires.

#### INFORMATIQUE

#### 1 Informaticien

Champs d'action & expertises : Gestion du matériel et des locaux, lien avec les partenaires.

#### **ENTRETIEN**

#### 2 Agentes d'entretien des locaux

Champs d'action & expertises : Entretien des locaux.





nigmes & jeux - Pâques 2023



Vallée enchantée - été 202



Etat au 25.04.2024

# RAPPORT DU TRÉSORIER

Notre actif se monte à CHF 1'055'913.63 en fin d'exercice avec CHF 2'036'480.27 de recettes et CHF 2'171'664.94 pour les charges d'exploitation. Le résultat d'exploitation de l'exercice financier 2023 présente un déficit de CHF 55'014.64 alors que le budget voté par le Comité était équilibré.



Patrick Johner
Trésorier
patrick.johner@camps.ch

Une lecture rapide de nos comptes d'exploitation montre que les recettes de séjours pour cette année ont été surestimées dans notre budget alors que les dépenses de personnel ont été contrainte d'être augmentées en cours d'année.

La formation des jeunes adultes et leur encadrement avant, pendant et après les séjours représente un travail de plus en plus complexe en raison de notre volonté de rehausser nos exigences de qualité. Depuis quelques années, la professionnalisation de notre Association et les exigences qui en découlent ont une répercussion sur nos frais de personnel et l'année 2023 ne fait pas exception à la règle, d'autant que nous avons été obligé·es de repenser l'encadrement de nos moniteurices et de procéder à des modifications dans l'organisation de l'équipe. Ceci explique un dépassement important du montant budgété pour cet exercice.

Le bon suivi comptable et administratif fait que les subventions reçues ont été correctement budgétées. Quelques postes budgétaires mettent en évidence des écarts avec la réalité. Le fort taux de remplissage de nos camps impacte notamment à la hausse les dépenses de séjours, d'aides ou de soutien et les frais d'encadrement.

Notre Direction a mis en place une véritable politique de recherche de fonds qui nous permet de financer quelques projets d'équipement en matériel ou informatique mais aussi d'attribuer des montants importants à nos fonds d'aide aux parents et de soutien aux projets de séjours.

Afin d'offrir les prestations attendues de la part de nos autorités et de notre clientèle que sont les parents qui nous confient leur enfants, nous devons adapter notre gouvernance et tout mettre en œuvre pour encore améliorer notre gestion de la qualité. Le tout dans un contexte de modifications des procédures et habitudes de travail en raison du contexte social, mais aussi en respectant les exigences du contrôle interne. Dans cette période de changements organisationnels, il est parfois complexe d'anticiper les implications de ces derniers lors de l'élaboration du budget.

Et si depuis maintenant de nombreuses années nous bénéficions d'une comptabilité qui permet une lecture fiable des chiffres des dépenses et recettes, nous devons encore développer des outils de gestion et mettre en place des tableaux de bord prévisionnels encore plus efficaces.

Pour éviter un déficit l'an prochain, dans le budget voté pour 2024 nous avons intégré la hausse des frais de personnel afin de persévérer dans notre volonté d'améliorer la formation de nos équipes encadrantes et d'assurer notre politique de qualité avec une équipe de professionnel.les compétente et motivée. Et pour améliorer nos prévisions budgétaires principalement nos recettes de séjours, la Commission finances, créée cet automne, va réaliser une analyse financière pour identifier les origines des écarts.

Au nom du Comité, je tiens à remercier aussi bien les moniteurs.trices que les professionnel.le.s pour leur motivation restée intacte tout au long de l'année, mais aussi pour la rigueur dont toutes et tous ont fait preuve face aux contraintes budgétaires.

### COMPTES

#### **BILAN AU 31 JANVIER 2024**

ACTIF	Notes	31.01.2024	31.01.2023
ACTIFS CIRCULANTS			
LIQUIDITES		287 297.76	317 001.19
Caisse		10 677.83	10 596.05
Poste		221 455.83	251 405.14
Banque		55 164.10	55 000.00
REALISABLES		16 931.17	25 282.42
Débiteurs		16 931.17	25 282.42
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS		97 934.92	103 893.89
Comptes de régularisation		97 934.92	103 893.89
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS		402 163.85	446 177.50
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		647 881.13	641 812.16
Immeuble Groenroux		619 642.70	632 965.55
Téléphonie		9 116.40	0.00
Équipement informatique		13 346.56	8 846.61
Mobilier et électroménager		5 775.47	0.00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 868.65	5 847.25
Participation Centre sportif Vallée de Joux		1 000.00	1 000.00
Garantie de loyer		4 450.65	4 429.25
Parts SCI Saint-Sorny		418.00	418.00
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		653 749.78	647 659.41
TOTAL DE L'ACTIF		1 055 913.63	1 093 836.91

#### 19

#### **BILAN AU 31 JANVIER 2024**

PASSIF	31.01.2024	31.01.2023
FONDS ETRANGERS		
DETTES A COURT TERME	452 926.49	326 958.04
Créanciers divers	6 974.90	9 132.85
Ligne de crédit UBS	87 776.00	58.50
Comptes de régularisation	358 175.59	317 766.69
DETTES A LONG TERME	57 000.00	61 000.00
Hypothèques	57 000.00	61 000.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	509 926.49	387 958.04
FONDS AFFECTES		
Fonds Mimosa	12 293.21	37 466.35
Fonds Loisirs pour Tous	4 005.00	32 139.00
Fonds projets	27 828.40	47 574.00
Fonds travaux immeuble	496 059.85	512 019.20
Fonds Helvetia-Mix	3 560.00	8 070.00
Fonds GT Monitorat	0.00	10 000.00
Fonds informatique	3 645.00	5 000.00
TOTAL DES FONDS AFFECTES	547 391.46	652 268.55
FONDS PROPRES		
Réserve	48 595.01	48 595.01
Résultat période 2022-2024	5 015.31	0.00
Résultat de l'exercice	-55 014.64	5 015.31
TOTAL DES FONDS PROPRES	-1 404.32	53 610.32
TOTAL DU PASSIF	1 055 913.63	1 093 836.91

#### COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2023-2024

	Exercice 2023-2024		Exercice 2022-2023		Budget 2023-2024	
RECETTES						
Recettes des séjours	992 119.90	48.72%	872 635.55	43.70%	1 045 386.00	50.40%
Subventions	875 900.00	43.01%	863 183.00	43.23%	865 191.00	41.71%
Dons affectés	60 027.86	2.95%	106 135.86	5.32%	112 500.00	5.42%
Autres dons	97 471.43	4.79%	132 280.52	6.62%	45 000.00	2.17%
Recettes diverses	10 961.08	0.54%	22 575.06	1.13%	6 000.00	0.29%
TOTAL DES RECETTES	2 036 480.27		1 996 809.99		2 074 077.00	
CHARGES D'EXPLOITATION						
Dépenses des séjours	610 405.50	28.11%	518 983.81	25.81%	606 190.00	29.57%
Aides accordées aux familles	76 257.85	3.51%	72 254.30	3.59%	58 805.00	2.87%
Soutien accordé aux séjours	68 879.60	3.17%	52 906.00	2.63%	62 646.00	3.06%
Frais de personnel	956 163.16	44.03%	908 487.45	45.18%	876 767.00	42.77%
Indemnités encadrement	205 278.83	9.45%	179 406.74	8.92%	192 588.00	9.40%
Formation des moniteurs·trices	54 766.31	2.52%	35 350.34	1.76%	59 942.00	2.92%
Frais de locaux	43 054.95	1.98%	52 277.01	2.60%	54 053.00	2.64%
Frais de véhicules	19 564.45	0.90%	18 933.67	0.94%	15 550.00	0.76%
Frais administratifs	72 455.85	3.34%	77 986.35	3.88%	55 169.00	2.69%
Frais de fonctionnement	57 616.95	2.65%	64 099.26	3.19%	63 683.00	3.11%
Amortissements (hors Groenroux)	7 221.49	0.33%	4 423.30	0.22%	4 500.00	0.22%
Charges exceptionnelles	0.00	0.00%	25 926.97	1.29%	0.00	0.00%
TOTAL DES CHARGES	2 171 664.94		2 011 035.20		2 049 893.00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-135 184.67		-14 225.21		24 184.00	
Recettes Groenroux	21 609.50		22 666.00		19 550.00	
Charges Groenroux	-20 357.21		-19 969.12		-30 520.00	
Amortissements Groenroux	-15 959.35		-15 942.65		-16 000.00	
RESULTAT HORS-EXPLOITATION	-149 891.73		-27 470.98		-2 786.00	
Utilisation des fonds affectés	154 904.95		143 622.15		115 286.00	
Attribution aux fonds affectés	-60 027.86		-111 135.86		-112 500.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-55 014.64		5 015.31		0.00	

## **ANNEXES AUX COMPTES**

#### Principe de comptabilisation

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus. En outre, les états financiers sont établis conformément aux normes comptables « Swiss GAAP RPC ». Les montants présentés dans ces états financiers sont exprimés en Francs suisses.

#### Principes généraux d'évaluation comptable

- Liquidités et dettes bancaires : les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.
- **Débiteurs** : Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sur la base des prestations réalisées à la date de la clôture.
- **Immobilisations corporelles** : les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire, selon les taux suivants :

 Immeubles
 : 1.5%
 Matériel informatique : 16.66% (6 ans)

 Téléphonie
 : 10% (10 ans)
 Véhicules
 : 20% (5 ans)

 Mobilier
 : 10% (10 ans)
 Matériel
 : 25% (4 ans)

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est de CHF 2'000.00 par objet ou groupe d'objets de même nature. Compte tenu de son usage, le matériel des séjours est considéré comme « consommable » et partant, n'est pas immobilisé.

• **Créanciers divers** : les dettes sont portées au bilan à leur valeur vénale. La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

#### Notes concernant le Bilan et le compte d'exploitation

#### Déhiteur

Un compte débiteur avait été créé spécifiquement pour le suivi des avances versées au Centre équestre de La Caracole. En effet, suite à une demande de leur part, un échéancier de paiement a été mis en place dès septembre 2018 pour les saisons suivantes (courant d'octobre à août). Cet échéancier prend en compte un pourcentage de risque d'annulation des activités, le solde final est calculé chaque année à la fin de l'été. Durant l'exercice 2020-21, un nombre important de séjours ont dû être annulés à cause de la pandémie de COVID-19. Le Centre équestre de La Caracole n'ayant pas été en mesure de rembourser directement l'Association pour les montants importants avancés, un plan de remboursement sur quatre ans a été mis en place et est arrivé à son terme lors de l'exercice comptable 2023-24, après les séjours de l'été.

#### Fonds affectés

#### Variation des fonds affectés au 31 janvier 2024

	Solde au 01.02.2023	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2024
Fonds Mimosa <sup>1</sup>	37 466.35	27 327.86	-52 501.00	0.00	12 293.21
Fonds Loisirs pour Tous <sup>2</sup>	32 139.00	13 500.00	-41 634.00	0.00	4 005.00
Fonds Projets <sup>3</sup>	47 574.00	7 500.00	-27 245.60	0.00	27 828.40
Fonds Travaux immeuble <sup>4</sup>	512 019.20	0.00	-15 959.35	0.00	496 059.85
Fonds Helvetia-Mix <sup>5</sup>	8 070.00	12 220.00	-16 730.00	0.00	3 560.00
Fonds GT Monitorat <sup>6</sup>	10 000.00	0.00	-10 000.00	0.00	0.00
Fonds informatique <sup>8</sup>	5 000.00	0.00	-1 355.00	0.00	3 645.00
Total des fonds	652 268.55	60 547.86	-165 424.95	0.00	547 391.46

#### Variation des fonds affectés au 31 janvier 2023

	Solde au 01.02.2022	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2023
Fonds Mimosa <sup>1</sup>	49 903.99	35 635.86	-48 073.50	0.00	37 466.35
Fonds Loisirs pour Tous <sup>2</sup>	31 932.00	37 500.00	-37 293.00	0.00	32 139.00
Fonds Projets <sup>3</sup>	55 187.00	8 000.00	-15 613.00	0.00	47 574.00
Fonds Travaux immeuble <sup>4</sup>	527 961.85	0.00	-15 942.65	0.00	512 019.20
Fonds Helvetia-Mix <sup>5</sup>	11 370.00	15 000.00	-18 300.00	0.00	8 070.00
Fonds GT Monitorat <sup>6</sup>	0.00	10 000.00	0.00	0.00	10 000.00
Fonds Bourse d'étude <sup>7</sup>	8 400.00	0.00	-8 400.00	0.00	0.00
Fonds informatique <sup>8</sup>	0.00	5 000.00	0.00	0.00	5 000.00
Total des fonds	684 754.84	111 135.86	-143 622.15	0.00	652 268.55

- <sup>1</sup> Le fonds Mimosa a été alimenté par deux dons, de la part de la Fondation Albatros et de la Fondation pour le Secours Mutuel des Orphelins (FSMO), ainsi que par le bénéfice de la traditionnelle vente de fleurs. À cela viennent s'ajouter des dons privés ponctuels.
- <sup>2</sup> Un contrat de partenariat a été établi avec la Fondation Albatros ayant pour but de créer un fonds affecté afin de diminuer le prix des séjours uniformément à hauteur de 3 CHF par jour et par enfant.
- 3 Le fonds Projets a été mis à profit pour tout notre programme des séjours 2023.
- <sup>4</sup> Le fonds Travaux immeuble est amorti parallèlement à l'immeuble Groenroux.2024 de la part de l'État de Genève et des recettes d'inscriptions aux séjours de février et Pâques 2024.
- <sup>5</sup> Le fonds Helvetia-Mix a été constitué au début de l'exercice 2019. Il a pour but de favoriser l'accueil d'enfants et de jeunes migrants dans les activités proposées par le CPV. Il a été alimenté par des dons de la Fondation Albatros et de la Fondation pour le Secours Mutuel des Orphelins (FSMO).
- <sup>6</sup> Le fonds Bourse d'étude a été constitué en 2021 d'un don de la part d'une Fondation privée genevoise afin de soutenir les études de l'apprentie employée de commerce de l'Association. Cette bourse a été totalement versée à notre apprentie.
- <sup>7</sup> Le fonds informatique a été alimenté par une part du résultat de l'exercice 2022 en vue de financer la refonte totale de la base de données du CPV (projet prévu pour 2024-2025). Une part liée à l'étude préliminaire du projet a été utilisée en 2023-24 .
- <sup>8</sup> Le fonds GT Monitorat a été constitué en 2022 afin de financer un groupe de travail inter- associatif sur le statut des moniteurs·trices de camps de vacances. Il a été financé par un don de la Fondation Albatros. Le groupe de travail a terminé et livré son rapport durant l'exercice 2023- 24.

#### **Subventions**

Subventions	<u> 2023 - 2024</u>	<u> 2022 - 2023</u>
État de Genève - Contrat de prestations	377 000.00	377 000.00
État de Genève - Remboursement casiers judiciaires	2 154.00	0.00
État de Genève - Remboursement formations	5 170.00	0.00
Ville de Genève infrastructure/fonctionnement	175 300.00	175 300.00
Ville de Genève camps/production	81 195.00	82 290.00
Ville de Genève fonds apprentissage	3 000.00	0.00
Confédération - OFAS - art.7, al.2, LEEJ	144 015.00	148 421.00
Confédération - OFAS - art.9, LEEJ	9 163.00	11 360.00
Communes genevoises <sup>1</sup>	75 948.00	66 367.00
Communes romandes <sup>1</sup>	2 955.00	2 445.00

<sup>1</sup> Grâce à une action menée par le GLAJ-GE (Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse) en 2003, la plupart des communes genevoises se sont engagées à subventionner les colons de leurs communes participant à nos activités à hauteur de CHF 10.- par jour et par enfant. Depuis l'année 2017, une partie de ces communes ont augmenté leur subvention qui peut maintenant s'élever jusqu'à CHF 15.- par jour et par enfant. Certaines communes romandes soutiennent également nos activités. Détails pages suivantes.

Par le biais du contrat de prestation conclu entre le Département de l'instruction publique et le CPV, une subvention non-monétaire pour la mise à disposition de maisons de vacances est octroyée au CPV. La valeur annuelle pour la mise à disposition durant 7 semaines de ces maisons a été évaluée à CHF 48'060.- par l'État de Genève.

La Ville de Genève soutient également le CPV par le biais d'une subvention en nature en mettant à disposition de l'Association des locaux pour l'organisation de ses centres aérés. La valeur annuelle des locaux mis à disposition s'élève à CHF 3'410.-. Cette subvention en nature est prise en charge par le Service des écoles et institutions pour l'enfance du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville..

#### Dons affectés

	<u> 2023 - 2024</u>	<u> 2022 - 2023</u>
Fondation Albatros	24 000.00	77 500.00
Fondation de Secours Mutuel aux Orphelins (FSMO)	15 000.00	0.00
Fondation Gandur pour la Jeunesse	0.00	5 000.00
Fondation Sesam	0.00	5 000.00
Action bénévole Mimosa du Bonheur	13 048.36	10 255.86
Autres produits affectés	7 979.50	8 380.00
	60 027.86	106 135.86

#### **Autres don**

	<u> 2023 - 2024</u>	<u> 2022 - 2023</u>
Fondation Albatros	49 600.00	0.00
Fondation privée genevoise	23 000.00	0.00
Fondation Alfred et Eugénie Baur	0.00	10 000.00
GLAJ-GE - Fonds Selim Neffah	0.00	2 469.10
FPCV	650.00	0.00
Appel donateurs "Merci"	22 785.00	21 765.00
Don parts SCI "La Grange"	0.00	95 448.91
Autres dons	1 436.43	2 597.51
	97 471.43	132 280.52

#### **Recettes diverses**

	<u> 2023 - 2024</u>	<u> 2022 - 2023</u>
Location véhicules	10 010.00	7 370.00
Mandats <sup>1</sup>	300.00	14 324.80
Autres recettes	651.08	880.26
	10 961.08	22 575.06

#### Frais de personnel

Nombre de collaborateurs·trices : l'Association a employé moins de 10 collaborateurs·trices équivalent plein-temps sur l'exercice 2023-24. Il en a été de même pour l'exercice précédent 2022-23.

Le montant brut des indemnités versées à la Direction du CPV durant l'exercice 2023-24 s'élève à CHF 190'070.35. À dater du 1er septembre 2022, le CPV est passé à un système de codirection, avec deux personnes engagées à la Direction de l'Association. Durant l'exercice 2022-23, ce montant s'élevait à CHF 176'163.301.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au début de l'exercice 2023-24, le CPV a accueilli deux encadrant·es d'un autre organisme au sein de l'une de ses formations pour moniteurs et monitrices.

#### Frais administratifs

	<u> 2023 - 2024</u>	<u> 2022 - 2023</u>
Téléphone	11 999.10	10 593.70
Frais de bureau	11 357.70	10 713.88
Frais de port	6 426.20	8 410.40
Frais informatiques	14 033.36	18 423.18
Commission paiements en ligne	11 046.47	8 816.13
Frais de révision	4 324.00	4 500.00
Intérêts hypothécaires	1 387.30	1 480.55
Perte au change	6 463.46	8 490.50
Autres frais administratifs	5 418.26	6 558.01
	72 455.85	77 986.35
	<u> </u>	

#### Frais de fonctionnement

	<u> 2023 - 2024</u>	<u>2022 - 2023</u>
Frais d'événements	2 974.99	2 338.92
Frais d'animation	12 829.29	10 340.08
Frais de communication	19 177.88	26 399.11
Assurances association	4 359.90	3 707.25
Cotisations partenaires et honoraires	5 050.60	13 780.95
Frais de représentation et de réunions	6 461.48	5 097.70
Annulation débiteurs douteux	9 634.47	2 963.12
Pertes et profits exercices antérieurs	-3 854.06	-1 885.66
Autres frais de fonctionnement	982.40	1 357.79
	57 616.95	64 099.26





# SUBVENTIONS COMMUNES **GENEVOISES**

#### En fonction des journées-enfants

	<u> 2023 - 2024</u>	<u> 2022 - 2023</u>
AIRE-LA-VILLE	0.00	0.00
ANIERES	315.00	1 530.00
AVULLY	150.00	225.00
AVUSY	90.00	390.00
BARDONNEX / CROIX-DE-ROZON	1 780.00	2 100.00
BELLEVUE	650.00	915.00
BERNEX	2 160.00	2 280.00
CAROUGE	6 560.00	4 992.00
CARTIGNY	150.00	570.00
CELIGNY	90.00	330.00
CHANCY	1 245.00	750.00
CHENE-BOUGERIES	4 135.00	2 315.00
CHENE-BOURG	1 650.00	1 035.00
CHOULEX	630.00	345.00
COLLEX-BOSSY	650.00	50.00
COLLONGE BELLERIVE	2 280.00	3 165.00
COLOGNY	1 590.00	975.00
CONFIGNON	1 395.00	1 275.00
CORSIER	900.00	500.00
DARDAGNY	1 470.00	1 020.00
GENTHOD	1 275.00	1 365.00
GRAND-SACONNEX	2 145.00	4 035.00
GY	0.00	0.00
HERMANCE	285.00	150.00
JUSSY	450.00	100.00
LACONNEX	315.00	0.00
LANCY / GRAND-LANCY	11 598.00	10 416.00
MEINIER	1 140.00	1 005.00
MEYRIN	4 435.00	3 035.00
ONEX	4 005.00	2 895.00
PERLY-CERTHOUX	420.00	720.00
PLAN-LES-OUATES	5 190.00	3 825.00
PREGNY- CHAMBESY	660.00	740.00
PRESINGE	165.00	315.00
PUPLINGE	1 155.00	200.00
RUSSIN	75.00	0.00
SATIGNY	2 790.00	2 175.00
SORAL	315.00	780.00
THONEX	3 065.00	1 645.00
TROINEX	570.00	390.00
VANDOEUVRES	690.00	1 170.00
VERNIER	790.00	1 160.00
VERSOIX	2 415.00	1 344.00
VEYRIER	4 110.00	4 140.00
	75 948.00	66 367.00

## **SUBVENTIONS COMMUNES ROMANDES**

#### En fonction des journées-enfants

	<u> 2023 - 2024</u>	<u> 2022 - 2023</u>
DAGGING.	50.00	0.00
BASSINS	50.00	0.00
BELMONT-SUR-LAUSANNE	0.00	200.00
BOGIS-BOSSEY	160.00	0.00
BUCHILLON	0.00	50.00
CHATEL-ST-DENIS CRASSIER	0.00	150.00
	0.00	50.00
DALLENS	50.00	0.00
DELEMONT	0.00	160.00
DUILLIER	50.00	50.00
ECHICHENS	0.00	50.00
ECUBLENS	0.00	100.00
EPALINGES	150.00	80.00
FOUNEX	800.00	0.00
FRIBOURG	40.00	0.00
GIMEL	0.00	120.00
LE VAUD	125.00	25.00
LUCENS	60.00	240.00
LUSSERY-VILLARS	80.00	80.00
MIES	320.00	200.00
MONTILLIEZ	0.00	150.00
ORBE	240.00	0.00
POMPAPLES	0.00	100.00
PREVERENGES	160.00	140.00
ROLLE	140.00	140.00
ROMAINMÔTIER-ENVY	60.00	0.00
SAINT-CERGUE	320.00	0.00
SAINT-GEORGE	50.00	100.00
SAVIGNY	0.00	100.00
TRELEX	0.00	80.00
VALLORBE	100.00	0.00
VAUX-SUR-MORGES	0.00	80.00
	2 955.00	2 445.00

### REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements aux nombreux·euses donateurs·trices privé·es pour leur soutien si précieux, à toutes les familles, les enfants & les jeunes qui nous accordent leur confiance et aux moniteurs·trices qui s'investissent pour notre Association. Merci également à nos partenaires qui permettent la réalisation de nos activités et s'engagent à nos côtés dans notre mission pour la Jeunesse!

#### **Partenaires institutionnels**

État de Genève - Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), Ville de Genève - Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Ville de Genève - Département des finances et du logement, Office fédéral des assurances sociales (OFAS),

Les communes genevoises de : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certhoux, Plan-les- Ouates, Pregny- Chambesy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, Veyrier.

Les communes suisses de : Bassins, Bogis-Bossey, Daillens, Duillier, Epalinges, Founex, Fribourg, Le Vaud, Lucens, Lussery-Villars, Mies, Orbe, Préverenges, Rolle, Romainmôtier-Envy, Saint-Cergue, Saint-George, Vallorbe.

#### Fondations et organismes

Fondation Albatros, Fondation de Secours Mutuel pour les Orphelins (FSMO), Fondation privée genevoise, Fédération protestante des colonies de vacances (FPCV), Fonds Sélim Neffah.

#### Partenaires «prestations»

Altitude 1004, Association des Amis de St-Sorny, Association La Demoiselle du Léman, Association SIDH, Auberge de jeunesse de Château d'Oex, AVJ, Centre hippique de La Chaumaz, Centre scout Les Pérouses, CFF, Chalet le Budokan, Chalet le Coutzet, Chalet St-Joseph Colonie La Rencontre, Colonie Ste-Croix, Domaine de Monteret, Ferme du Fond de l'Etang, Fondation les Evaux, Fondation Officielle de la Jeunesse,

Gérance des locaux, Gîte des trois collines, Grottes de Vallorbe, HERTZ, Interrail-Eurail, Klugle – Escape game, La Caracole, Lathion, Le Car, le Chandelier, Les Courriers Rhodaniens, Maison de quartier Jonction, Musée des Sciences, Museum d'Histoire Naturelle de Genève, Ostello Riposo, Parc Aventure Genève, Rafting Loisirs, Refuge Hof Narr, SCHG - Société Coopérative d'Habitation Genève, T-Rent a Car, Terrain Le Marthelay, TPC, TPG.

#### Partenaires «fonctionnement»

Ajar SA, Après-GE, Art Computer, Caritas Jeunesse, CEMEA Genève, Centre Social Protestant, Chambre de l'économie sociale et solidaire, CIFC, CIVIVA, Commune de l'Abbaye, Croix-Rouge Genevoise, Cukaj Nettoyage, Espas, Etienne Etienne, Etude Bertani & Aebischer, Fédération des Entreprises Romandes, Fédération faîtière nationale de la formation continue en Suisse, Fondation immobilière des éclaireurs vaudois. Garage de la Marbrerie, Glaj-GE, Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances, Haute-école de Gestion, Haute école de travail social de Genève, Imprimerie Prestige-Graphique, Infomaniak, Kreutzer SA, Mages & associés, MJSR, OrTra, Reiso, RSM Audit, Simon Good, Pr. Thierry Bregnard, Vacances Nouvelles, Vallée de Joux Tourisme, Walk Wild.



Aventures & chevauchées 1 - été 202



Aventures & chevauchées 1 - été 2023



Centre aéré Jonction 2 - été 2023









Centre aéré Petits bourdons 5 - Pâques 2023



Poney rigolo 2 - été 2023





La Demoiselle du Léman - été 2023







Chill@Ticino - été 2023



#### CPV - camps & centres aérés

022 809 49 79 (ma-ve, 13h-17h) info@camps.ch · camps.ch

#### Nouveau : le CPV a déménagé ses bureaux ! Nouvelle adresse dès le 15 avril 2024 :

#### Pour les envois postaux :

Avenue du Mail 2, CP 72, 1211 Genève 8

#### Pour nous rendre visite (ma-ve, 13h-17h):

Avenue du Mail 2, 1205 Genève

Seuls nos bureaux ont déménagé. Nous conservons notre cave à matériel ainsi que notre arcade (centres aérés, formations, rencontres) à la rue du Village-Suisse 14.











Ecriture : Sarah Sandoz, Adrien Michel, Patrick Johner, Karine van Trappen, Anouk Deléaval, Relecture : Sarah Sandoz, Adrien Michel, Karine van Trappen, Anouk Deléaval Réalisation : Anouk Deléaval

